



Communiqué de Presse N°31 – 10 décembre 2014

Pouvons-nous continuer à croire en une vraie démocratie locale participative ?

En mars 2014, de nombreux élu(e)s et formations politiques ont formellement soutenu nos propositions lors de la campagne des élections municipales. Ils et elles s'étaient engagé(e)s à en demander le débat et la mise au vote au sein des assemblées au sein desquelles ils ou elles siègeraient.

En juin et septembre 2014, nous avons écrit aux dizaines d'élus composant les comités du Syndicat Mixte du Nord-Rémois et du SIEPRUR en charge du SCoT. Nos demandes et propositions sont utiles, constructives et raisonnables. Nous n'avons reçu que deux courriers qui, de surcroît, ne répondent concrètement à aucune de nos demandes.

Nous avons donc renouvelé, ce jour, nos courriers pour savoir si ces assemblées

- ont réellement débattu de nos propositions
- les ont soumises aux votes de leurs membres.

Pouvons-nous continuer à croire en une vraie démocratie locale participative ou bien, ici comme ailleurs, les élections ne sont-elles que des machines à promesses jamais tenues ? Faut-il bombarder les bâtiments publics de fumier ou détruire des installations publiques pour être entendus ? Devons-nous nous résigner au spectacle affligeant dont le titre est : « *Citoyens-électeurs-contribuables : votez puis payez et taisez-vous. Vos votes sont des chèques en blanc donnés aux élus !* »

Les récentes actualités, notamment nationales, devraient conduire les assemblées élues et celles et ceux qui y siègent à écouter et prendre en compte les voix et propositions des associations citoyennes. A quoi leur sert-il de bavarder dans les media sur la nécessité d'une réelle démocratie participative et sur les référendums locaux si leurs actes et pratiques témoignent du contraire ?

Nous allons continuer et amplifier nos actions pour que nos propositions soient au moins débattues dans les assemblées composées de femmes et d'hommes que nous avons élus. Nous tiendrons les media régulièrement informés des résultats obtenus.

Tous nos courriers et ceux que nous avons reçus sont sur notre site www.vacarmes-reims.fr dans la rubrique « actions et démarches ».